

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 15 décembre 2017

- Construction du restaurant scolaire et de la garderie
La mise en place du chantier a été faite le mercredi 12 décembre. Le début des travaux est prévu le 8 janvier 2018 pour une durée de 11 mois.
- Investissement 2018 travaux de voirie
La commission des chemins s'est réunie dernièrement et a fait le point sur les travaux d'entretien à réaliser pour l'année 2018, des devis seront présentés au prochain conseil.
- Vente du domaine Peugère
Le conseil municipal à l'unanimité accepte la proposition d'achat faite par la SAFER Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant total de 438 000€ et autorise Monsieur le Maire à signer la promesse unilatérale de vente.
- RASED Le Donjon (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)
Monsieur le Maire explique à l'assemblée que depuis la rentrée de septembre 2017, la commune de DIOU ainsi que 17 autres communes sont rattachées au RASED du Donjon. Une convention doit être signée entre les communes membres pour l'organisation du fonctionnement du RASED et l'achat du matériel. A la majorité le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention concernant le RASED du Donjon précise que les crédits suivants seront inscrits au budget 2018 fonctionnement

Art 2041481 subvention d'équipement pour 288,14€

Art 657248 subvention de fonctionnement pour 36,74€

et s'engage à inscrire à partir de 2019 les sommes nécessaires à l'Art 657348, subvention de fonctionnement.

- Monsieur le Maire précise que suite aux changements de rythme scolaire de la rentrée le centre de loisirs était ouvert les mercredis matins. Il s'avère que très peu d'enfants sont inscrits au centre de loisirs, le Conseil municipal décide de ne plus ouvrir le centre de loisirs le mercredi matin et ce à compter du 8 janvier 2018.
- Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire
Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la communauté de communes Entr'Allier Loire et Besbre au SICTOM Sud Allier pour les communes du secteur du Donjon.
- Révision PPRI notion de soutien pour les 12 communes concernées dont DIOU, le conseil municipal demande l'assouplissement pour les communes concernées du règlement en cours d'élaboration dans le cadre de la révision du Plan de Prévention du Risque Inondation du fleuve Loire afin de leur permettre de conserver leur attractivité.
- La cérémonie des vœux aura lieu vendredi 12 janvier à la salle de spectacle à 18H30 Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal invitent la population à se retrouver pour un moment convivial.